



La CE réexaminera en janvier 2019 la situation de pêche au Vietnam

Les inspecteurs de la Commission européenne (CE) retourneront en janvier 2019 au Vietnam réexaminer des améliorations en matière de pêche pour le retrait du carton jaune, a fait savoir mardi 26 juin la Direction des pêches du ministère vietnamien de l'Agriculture et du Développement rural.

La CE a pris note à l'issue d'une mission du 15 au 24 mai dernier au Vietnam des résultats accomplis par le pays dans la remédiation du "carton jaune" et la mise en œuvre des neuf recommandations de la CE en matière de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Cependant, pour la levée de l'avertissement, dit "carton jaune", le secteur des produits aquatiques devrait encore relever de gros défis, notamment combler les lacunes de contrôle de la pêche et des prises, a indiqué la Direction des pêches.

Le Vietnam recense quelque 33.000 navires de pêche hauturière d'une puissance unitaire de plus de 90 CV, mais seulement environ 3.000 ont été équipés du système de surveillance satellitaire Movimar, le nombre de navires à se doter d'un tel équipement restant énorme.

En outre, des lacunes ont été constatées dans la certification des produits halieutiques, alors que les localités concernées n'ont pas étroitement amené les organismes compétents à déployer des mesures correctives adaptées, a-t-elle ajouté.

Neuf recommandations de la CE

La CE avait adressé le 23 octobre un avertissement au Vietnam au motif que le pays n'a pas fait assez aux yeux de Bruxelles pour combattre la pêche INN. Elle a avancé neuf recommandations à mettre en œuvre du 23 octobre 2017 au 23 avril 2018.

Ces recommandations concernent principalement le cadre juridique et les questions d'application, la gestion de la flotte et la capacité de pêche, les activités d'inspection, de contrôle et de surveillance, le système de certification et de traçabilité.



Elles portent aussi sur le problème des navires de pêche illégaux, y compris le contrôle et la prévention des navires étrangers pêchant illégalement dans les eaux vietnamiennes et des navires de pêche vietnamiens opérant illégalement dans les eaux étrangères.

Si les problèmes sont résolus, le Vietnam recevra un "carton vert" ou un "carton rouge" dans le cas contraire où il fera l'objet d'une série de mesures qui vont jusqu'à la possible exclusion de ses produits issus de la pêche dans l'UE.

Lien article : <https://www.lecourrier.vn/la-ce-reexaminera-en-janvier-2019-la-situation-de-peche-au-vietnam/474251.html>